

IC+ - ÉCOLO+ - Ensemble Autrement
Virton :
Présentation du projet de la future nouvelle majorité
22 octobre 2018

Introduction

Vu les résultats de l'élection du dimanche 14 octobre 2018 leur attribuant 12 sièges sur 21 et 58,8 % des votes valablement exprimés, les soussignés, agissant au nom de leurs groupes respectifs **IC+**, **ÉCOLO+** et **Ensemble Autrement**, s'engagent à former la majorité au Conseil communal de Virton et au Conseil de l'action sociale pour les six prochaines années.

L'accord de majorité IC+-ÉCOLO-EA est traduit en pacte de majorité et sera déposé avant le 12 novembre 2018 en vue de son affichage, conformément au prescrit du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD).

Le présent texte expose la **vision commune** à la future majorité, définit la méthode de travail et avance quelques grandes priorités et leurs illustrations à titre d'exemples, qui guideront leur action durant la législature. S'ensuivra la rédaction de la Déclaration de politique communale (DPC) comportant les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Conformément au CDLD, le Collège soumettra au vote du Conseil, dans un délai de 9 mois, le Programme stratégique transversal (PST) qu'il aura élaboré en concertation avec l'Administration communale de Virton.

Vision commune

Les défis du XXI^e siècle auxquels nous devons faire face sont importants aux niveaux global et local.

La perte de confiance des citoyens vis-à-vis de la politique, les changements rapides de l'économie devenues mondialisée et ses conséquences pour l'emploi, le réchauffement climatique ou encore la perte de la biodiversité nous interpellent tous.

Au niveau local, la recherche d'adéquation entre les besoins des habitants et l'offre de divers services (administratifs, sociaux, commerciaux, culturels, de loisir, sportifs, soins de santé de proximité) l'équilibre et harmonie entre les villages et la ville, la bonne gouvernance, l'implication des habitants aux décisions d'intérêt général, le développement du commerce et de l'artisanat local, la cohésion et la mixité sociales, l'attraction et l'ouverture de la commune, l'accès au logement, le développement et la valorisation des productions locales appellent une action volontariste.

C'est en collaborant ensemble, au niveau politique (majorité et minorité), associatif et des habitants que nous pourrions relever ces défis et travailler à la modernisation de Virton.

Nous entendons en particulier nous atteler :

- aux relations entre les élus et la population, ce qui appelle indispensablement d'organiser une démocratie plus participative afin d'associer les habitants aux décisions qui les concernent ;
- à la vitalité économique et commerciale de Virton et des villages, ce qui appelle indispensablement d'intensifier les démarches susceptibles de dynamiser le tissu entrepreneurial et développer l'offre de commerces ;
- à la transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique, ce qui appelle indispensablement à initier des politiques innovantes notamment concernant l'énergie, la mobilité, l'alimentation ou la gestion des espaces publics ;
- au vivre ensemble, ce qui appelle indispensablement à poursuivre ou mettre en œuvre des politiques de solidarité, de propreté publique, de sécurité, d'équité et de lutte contre les inégalités.

C'est là un challenge ambitieux et enthousiasmant parce que plein d'innovation et de coopération.

Méthode de travail

La volonté partagée des trois groupes formant la nouvelle majorité virtonnaise est de renforcer la collégialité des décisions prises.

D'autre part, la population doit disposer d'espaces d'expression, d'interaction (betterstreet) et de dialogue entre deux élections.

Il s'agit de rendre la commune plus participative, notamment en inscrivant la réflexion sur les processus de participation dès la conception des projets ou en activant et renforçant si besoin les outils participatifs institutionnels (conseils consultatifs, etc.).

De la même manière, chaque projet sera dès sa conception analysée sous l'angle de son impact environnemental et de son impact budgétaire sur son cycle de vie.

La Déclaration de politique communale fera l'objet d'un monitoring de majorité à intervalles réguliers où seront examinés notamment l'avancement des projets et l'adéquation des budgets et des personnels affectés réellement à ces politiques, options et orientations.

Grandes lignes et priorités

Modernisation de Virton

Une autorité politique moderne se doit de déborder de la majorité au Conseil communal pour fédérer les Virtonnaises et les Virtonnais ainsi que le tissu associatif autour des enjeux locaux et

globaux les plus essentiels : le bien-être dans les villages et les quartiers, l'offre de logements, la conciliation des temps de vie (école-travail-famille-loisirs), l'énergie, les déplacements...

La révolution numérique est une réalité que Virton ne peut ignorer. Elle peut constituer un atout majeur à condition de combattre la fracture numérique : information et relation avec la population, simplification administrative, coordination des offres de services et de loisirs (salles, etc.), création de plate-formes collaboratives numériques, « smartcity ».

Les autorités communales favoriseront la mise en place d'une gestion administrative dynamique et moderne : gestion des ressources humaines souple et efficace, encourager et soutenir la formation, poursuivre la restructuration des services communaux en suivant les audits, continuer à objectiver toutes les conditions d'engagement et de promotion des agents, renforcer et réserver une attention particulière à la motivation du personnel et à son bien-être au travail.

Une part du budget communal sera consacré à des dépenses dans le cadre de « budgets participatifs ». Ils permettront aux habitants de plus de 16 ans et aux associations de proposer des projets. Des projets qui participeront à la transformation de Virton et à l'amélioration quotidienne.

Transition écologique de Virton

La transition écologique touche à de nombreux domaines : énergie, biodiversité, déplacements... Il faut l'organiser de façon transversale avec des moyens humains et budgétaires et en y associant la population. En voici différents leviers.

La commune de Virton a voté un plan d'action pour mettre en œuvre la Convention des Maires à laquelle elle a adhéré. Dans ce cadre, la nouvelle majorité visera à être moteur de développement durable et réduira notre dépendance par rapport aux énergies fossiles. La commune a un rôle exemplaire à tenir en ce domaine et sera proactive : cadastre énergétique des bâtiments communaux, isolation, gestion centralisée des énergies...

L'économie circulaire et l'économie collaborative peuvent rendre des services à l'échelon communal, qu'il s'agit de promouvoir : circuits-courts, potagers et vergers partagés, « repair café », « give box », bourses d'échange de savoir-faire...

La ville de Virton est le siège de grandes entreprises qui contribuent à sa richesse. Nous veillerons à user de tous les moyens à notre disposition pour susciter voire imposer des investissements assurant leur modernisation, la réduction de leurs nuisances et, in fine, leur pérennité.

La biodiversité appelle des réactions urgentes, même dans une région rurale comme la nôtre. La commune y contribuera par la sensibilisation systématique de la population et des écoles ainsi qu'au travers de la gestion de l'espace public (espaces verts, cimetières...), des futurs lotissements, de la forêt et en collaboration avec la population et les associations partie prenante.

Tous les types d'usagers et de véhicules (piétons et cyclistes -de tous âges-, PMR, automobilistes, transports en commun, transport de marchandises) se partagent les voiries communales et doivent pouvoir circuler en toute sécurité. La commune visera l'amélioration de la qualité des voiries communales pour renforcer la sécurité des usagers et des habitants. Elle visera de même l'adaptation

de l'aménagement urbain pour favoriser l'usage des vélos et vélos électriques. Elle favorisera l'usage de notre gare et des transports publics en général.

Bien vivre ensemble

La commune doit pouvoir offrir une place et une qualité de vie à chacune et chacun.

La commune favorisera le partage harmonieux des lieux de vie dans un environnement de diversité sociale et culturelle. Cela repose sur le respect mutuel, le pluralisme des opinions, la solidarité intergénérationnelle, le soutien aux aînés, le respect de la dignité humaine et de la diversité culturelle, en créant des interactions ouvertes entre citoyens.

Une attention particulière sera accordée à l'existence, la qualité, la propreté et la sécurité de lieux publics de rencontre et de détente pour la population dans les différentes entités (maisons de villages, maisons de jeunes, espaces de jeux...)

D'autre part, c'est au niveau communal que se trouve le dernier filet de sécurité de notre système de protection et d'intégration sociale. La commune et le CPAS doivent soutenir les habitants pour traverser les difficultés de la vie. La qualité de l'accueil et de l'orientation dite « de 1ère ligne » doit être une priorité au CPAS.

Répartition des mandats exécutifs et des compétences

François CULOT, Maire, en charge des ressources humaines et de la communication interne et externe.

Vincent WAUTHOZ, Échevin des travaux en charge de l'urbanisme et de l'économie.

Annie GOFFIN, Échevine de la transition écologique et de la biodiversité, en charge de l'accueil extrascolaire et du tourisme.

Nathalie VAN de WOESTYNE, Échevine de la culture et des affaires sociales, de l'instruction publique et de la jeunesse.

Alain CLAUDOT, Échevin des finances en charge du budget.

Michel THEMELIN, Échevin de l'entretien des biens communaux, de la propreté publique et des sports.

Nicolas SCHILTZ, Président du CPAS, Échevin du bien-vivre ensemble, en charge du logement.

Pour le groupe IC+

François Culot
Nathalie Van de Woestyne
Vincent Wauthoz

Pour le groupe ECOLO+

Christophe Gavroy
Pierre Leroux
Roald Wyckmans

Pour le groupe Ensemble Autrement

Philippe Legros
Jérémy Schweig
Quentin Denoncin